

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Suivi de la situation hydrologique Comité sécheresse du 15 mars 2017**

La situation météorologique s'améliore mais reste en dessous des précipitations normales (*Source Météo France*).

Malgré l'intensité des épisodes pluvieux, ces derniers ne sont pas, en effet, suffisamment importants pour permettre un remplissage correct des nappes qui sont pour 50 % en dessous des normales saisonnières du département.

Les cours d'eau sont repassés sur des seuils normaux.

Décisions :

- 1- maintien de l'arrêté préfectoral du 3 février 2017, prorogé jusqu'au 30 avril 2017
- 2- les gestionnaires, eau du Morbihan, Vannes agglomération, Lorient agglomération, Veolia, DDPP, DREAL suivent avec les industriels leur consommation.
- 3- le comité sécheresse sera de nouveau réuni le 25 avril 2017